

**Semaine itinérante CYCLOTOURISME sur La Vélo Francette**  
**2eme partie : Saumur-La Rochelle pour 8 personnes.**  
**Samedi 28 juin au vendredi 4 juillet 2025**

Nous partirons de Saumur pour assister au festival des vélos vintage [Anjou Vélo Vintage : La Rando Vélo Rétro à Saumur - du 27 au 29 juin 2025](#) puis continuer le lendemain en début d'après-midi, notre parcours sur La Rochelle en faisant de 45 à 70 km en moyenne par jour avec rythme soutenu. Le début de notre itinéraire sera vallonné et plutôt plat quand nous nous approcherons de la côte. Nous prendrons le temps de nous arrêter pour apprécier des villages, des châteaux, des églises, des paysages.... (La Velofrancette de la Manche à l'Atlantique - Le Routard-édité chez Hachette)

**1ère nuit** à Saumur où nous ferons du tourisme avec l'aide de Jean Galliot qui ensuite nous proposera son gîte.

**2ème nuit** à Thouars (45 km) dans une chambre d'hôte (2 personnes par chambre avec lits séparés)  
**diner compris** : Le moulin de l'Abbesse 47 rue Porte Maillot 79100 Thouars

**3ème nuit** à Parthenay (67km) dans un hôtel avec chambres à lits jumeaux : Au Relais des Lilas 197 av Aristide Briand 79200 Parthenay

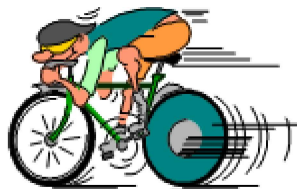
**4ème nuit** à Coulon (72 km) dans un hôtel avec chambres à lits jumeaux

**5ème** (73 km) **et 6ème nuit** à La Rochelle : Auberge de jeunesse dans des cabines comprenant 4 lits superposés (serviettes de toilette non fournies).

Nous pourrons passer le dernier jour à sillonner l'île de Ré.

**Hébergement** : donc nous aurons 6 nuitées avec petits déjeuners compris et 1 dîner à Thouars. A chaque fois, nous bénéficierons de lits séparés et de lits jumeaux.

**Organisatrices** :



- Ghislaine Bordier tél : 06 76 57 94 22 mail : [aglae.bordier@laposte.net](mailto:aglae.bordier@laposte.net)

- Elisabeth Lasri tél : 06 24 32 02 75 mail : [lasrie@aol.com](mailto:lasrie@aol.com)

### Transport :

1) De Paris Austerlitz le 28 juin à 12:37 - Arrivée à Saumur à 15:37 avec vélo non démonté (changement à Tours).

Ou de Paris Montparnasse le 28 juin à 13:31 - Arrivée à Saumur à 15:52 avec vélo non démonté (changement à Angers).

2) De La Rochelle le 4 juillet à 8:48 - Arrivée à Paris Montparnasse à 11:39 avec vélo non démonté ou d'autres à consulter sur le site de "snf.connect"

### Repas :

- Les petits-déjeuners et les taxes de séjours sont compris dans le prix des chambres
- Prévoir ses pique-niques pour les déjeuners. Possibilité d'acheter sur place.
- Les dîners seront pris au restaurant, à votre charge, sauf 1 dîner à Thouars.

**Inscription :** Après de Ghislaine Bordier par téléphone ou sms pour confirmation, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du CIHM, **ne pas omettre de joindre le bulletin d'inscription ci-dessous et le chèque du montant de 297€ à l'ordre de Ghislaine BORDIER, à l'adresse postale qui vous sera communiquée.**

**Prix :** Estimation du séjour 297€

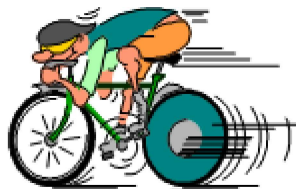
Le prix comprend les nuitées avec petits-déjeuners et taxes de séjour et 1 dîner à Thouars. Le prix sera réajusté en fin de séjour.

**Equipement personnel :** cape de pluie ou k-way, affaires de rechange

**Equipement vélo :** vélo personnel ou location en bon état, chambre à air de rechange, kit réparations ....

**Papiers personnels :** carte adhérent CIHM, carte assurance, carte vitale.

**2eme partie : Saumur-La Rochelle pour 8 personnes.**



Samedi 28 juin au vendredi 4 juillet 2025

**Bulletin d'inscription :**

Nom : Prénom : N° adhérent :

Adresse :

Tel portable : Adresse mail :

*Personne à prévenir en cas d'accident :*

Nom : Tel :

Assureur : N° contrat ou sociétaire :

Je prends le train de Paris à h Arrivée à Saumur à

Je prends le train de La Rochelle à Paris à h

Le bulletin d'inscription et le montant du **chèque de 297€** sont à adresser à Ghislaine Bordier **après l'avoir contactée par SMS ou par téléphone**

Le : Signature :

**Les organisatrices sont des bénévoles. Elles ne sont ni des guides, ni des monitrices, ni des accompagnatrices professionnelles. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance individuelle est obligatoire.**